



Mot du maire.

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis le 16 mars dernier, la vie de chacun et chacune d'entre nous a été perturbée. Mais grâce au civisme de tous, au port du masque et au respect des différentes consignes émises par les autorités, l'évolution de la maladie a pu être contenue sur notre territoire. Nous constatons qu'actuellement, il convient de maintenir le niveau de vigilance et savons pouvoir compter sur le bon sens et le respect des dispositifs en vigueur.

Avec la nouvelle équipe municipale, nous sommes désormais en fonction depuis 2 mois et voici la première lettre municipale que nous vous proposons de découvrir. Elle vous présente les différents travaux en cours avec là aussi, l'incidence de la période de confinement due au covid qui engendre un certain nombre d'évolution dans les plannings. A travers un simple organigramme, nous tenions à vous présenter le nouveau schéma de fonctionnement. Chaque conseiller est investi sur un ou plusieurs dossiers, vous pourrez ainsi associer un visage à un nom : ils seront vos référents et interlocuteurs privilégiés pour les 6 prochaines années.

Avec l'espoir que les conditions sanitaires évoluent favorablement, nous vous présentons également tous les projets communaux ou portés par des associations qui contribuent à l'animation de la vie locale de notre commune sous réserve que de nouvelles dispositions nécessaires au respect de la santé de tous ne viennent interférer dans ces actions. Nous avons à la fois besoin de nous retrouver, tout en étant vigilant au respect de l'intégrité physique des autres.

En espérant pouvoir échanger de vive voix lors de prochaines manifestations ou par le biais de rencontres.

SANTE

116117 Le Saviez-vous ? Le 116 - 117 est le numéro pour joindre un médecin généraliste de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux. En cas d'urgence vitale, il faut continuer de composer le 15. Ce numéro est à rappeler à chacun en cette période estivale, le but étant d'éviter d'engorger les urgences à une période où le flux de population est accrue en Vendée.

VOIRIE

La route communale de la Blaydière vient d'être refaite. Chaque année une partie de notre réseau communal est ainsi réhabilité. La rue saint-Joseph et la rue des Rochers viennent également d'être rénovées.

Rue de l'Océan : A compter de septembre des travaux sont programmés pour revoir le revêtement de la chaussée

URBANISME

Lotissement les Brosses : Le Cabinet Morinière a fini la procédure d'appels d'offres et la viabilisation des terrains va débuter à l'automne prochain. Les travaux sont confiés à l'entreprise Valot de Nieul-le-Dolent. Une première tranche de 23 lots est disponible à la vente : Renseignements en mairie.

Réhabilitation salle polyvalente : Avec les périodes de confinement récentes les dates initiales de début des travaux ont dû être revues. Le chantier débutera donc en semaine 37 en lien avec le maître d'œuvre Sica habitat rural. Les 16 entreprises retenues pour assurer la réalisation du chantier devront avoir finalisé leur intervention pour que la salle puisse être opérationnelle au 15 juin prochain, si aucune nouvelle crise sanitaire ne venait perturber cette planification.



Urbanisme : Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUIH) du Pays des Achards a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Communautaire le 26 février dernier. Le résultat de trois années de concertation avec les communes, donne désormais le cadre du développement de l'ensemble du territoire pour les 10 ans qui viennent, avec des règles communes et des dispositions propres à chaque commune. Vous pouvez consulter toutes les pièces approuvées du PLUIH sur le site Internet de la Communauté de Communes du Pays des Achards : <https://bit.ly/365ViIS>. Si vous avez un projet à court terme et besoin de précisions, nous vous invitons à prendre rendez-vous directement auprès du secrétariat de la Communauté de Communes : 02 51 05 94 49

Guichet unique de l'habitat

Le Guichet de l'Habitat est un regroupement de deux dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat : l'OPAH et la PTREH.

L'OPAH est l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Une convention est signée entre l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat), le conseil Départemental de Vendée et la Communauté de communes du Pays des Achards pour formaliser sur les trois prochaines années les objectifs et les financements alloués. Les objectifs de l'OPAH sont multiples : améliorer la performance thermique des logements, agir sur le déficit de logements locatifs (production et amélioration de logements locatifs), favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et lutter contre l'habitat indigne et dégradé. La PTREH est la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat. Elle vise à encourager les propriétaires du territoire à la rénovation thermique de leurs logements. Une convention est signée entre la communauté de communes du Pays des Achards et le SYDEV (Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée). Une étude pré opérationnelle a été réalisée en 2019 afin d'étudier la faisabilité et la pertinence d'un

dispositif commun OPAH-PTREH sur le territoire des Achards. À la suite de cela, le conseil communautaire a validé et approuvé le lancement du Guichet Unique de l'Habitat. Ce dernier est effectif depuis le 15 mai 2020. Le Guichet est effectif pour trois ans, terme auquel une évaluation et un bilan seront réalisés. Le dispositif peut potentiellement être prolongé de deux ans, soit jusqu'en 2025. C'est le bureau d'étude Soliha qui est chargé de vous accompagner dans vos démarches. Un conseiller Soliha tiendra une permanence d'une demi-journée par semaine au sein des locaux de la communauté de communes. Pour toutes questions sur le Guichet de l'Habitat, pour savoir si vous êtes éligibles à l'un des dispositifs ou pour prendre rendez-vous avec un conseiller Soliha, adressez-vous directement au secrétariat de la communauté de communes : 02 51 05 94 49

Presbytère : En plein cœur de bourg, le presbytère vient d'être acquis par L'EPF (Etablissement Public Foncier), à la demande de la mairie. L'EPF avance le coût d'achat et met en réserve ce bâtiment pour laisser le temps de l'expertise des différents projets de réaménagements possibles.

Sécurité routière les priorités à droite seront remplacées par des stops pour les voies communales arrivant sur une route départementale. Les risques d'accident devraient diminuer. A chacun d'être vigilant sur les changements d'habitude lors des accès sur les axes départementaux.

DIVERS

Recensement des jeunes Tout jeune Français doit se faire recenser dès 16 ans pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). A l'issue de la JDC, il ou elle reçoit une attestation lui permettant de s'inscrire aux examens et concours d'Etat (permis de conduire, baccalauréat..). L'attestation des services accomplis est parfois réclamée par la caisse de retraite ou



de sécurité sociale au jeune français ayant effectué le service national ou militaire.

Ecole : la rentrée est programmée le 1^{er} septembre. Nous espérons que l'évolution de la crise sanitaire actuelle permettra un retour progressif à la normale. Dans le cadre des différentes phases du retour progressif des enfants vers l'école en juin dernier, il convient de souligner l'implication de l'équipe pédagogique et tout particulièrement Anne Christine Martineau la directrice, les équipes APEL OGEC, le personnel communautaire en charge du dossier enfance jeunesse, le centre de loisir et le personnel communal qui ont conjointement œuvré pour la mise en place du dispositif 2 S 2 C pour permettre d'accueillir un maximum d'enfants dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières. Sans la bonne volonté de tous et la réactivité des uns et des autres, ce dispositif n'aurait pu voir le jour.

REPRISE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Club de l'amitié Mercredi 2 septembre puis tous les mercredis. « Atelier mémoire » le jeudi matin à compter de début octobre

Foot début du championnat en septembre,

Basket : Reprise des entrainements début septembre

Alors on danse et association de Gym : Reprise des cours le mardi 8 septembre

Comité de jumelage : vente de vêtements samedi 12 et dimanche 13 septembre

Qi gong : Reprise le mercredi 16 septembre

Activités de loisirs le 23 Septembre

Andema Rand 'orientation nouveau concept à la place des Olympiades le Samedi 29 aout à compter de 16 heures

Senior : Journée du 15 septembre 2020.

Le mardi 15 septembre à compter de 14 heures toutes les personnes de plus de 60 ans sont invitées à participer à une après-midi d'information qui se déroulera dans la salle omnisport. Co-organisé par Familles rurales et par le service prévention senior de la Communauté de communes des Achards, ce temps d'échange a pour but de présenter les différentes activités possibles pour les seniors de notre commune.

COMMUNICATION

Refonte site internet : Le conseil municipal s'est prononcé pour faire évoluer le site internet de la commune avec une version consultable sur tous supports numériques, les coordonnées des associations, artisans et autres services seront prochainement mis à jour. www.communedemartinet.fr

Installation du martinet au plan d'eau des Ouches par l'équipe de l'Andema : Bravo à eux !



